

# SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 30 MAI 1960

Annexe au procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance du 2 juin 1960.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission de Législation et des Lois constitutionnelles (1) sur la motion de M. Gaston DEFFERRE et des membres du Groupe de la Démocratie socialiste de la Communauté tendant à inviter le Conseil exécutif de la Communauté à demander au Gouvernement de la République française d'organiser les prochaines sessions du **Sénat de la Communauté** dans un **local** autre que l'un des palais abritant les assemblées parlementaires de la République française.*

Par M. Jean PERIDIER

Sénateur de la Communauté.

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal Officiel de la Communauté* du 4 juin 1960. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat de la Communauté du 3 juin 1960, page 62, 1<sup>re</sup> colonne.)

(1) *Cette commission est composée de :* MM. Léon Boissier-Palun, *président* ; Maurice-René Simonnet, Camille Alliali, René Tomasini, *vice-présidents* ; Maurice Carrier, Maurice Molinet, Jean Périquier, *secrétaires* ; Justin Ahomadegbe-Tometin, Issaka Amadou, Mamadou Arimi, Paul Béchar, Charles Béraudier, Drissa Boni, Jean Brière de l'Isle, Pierre Carous, Maurice Charpentier, Cheikh Sydia Souleymane Ould, Antoine Courrière, André Diligent, Mohamed El Goni, Gaston Feuillard, Michel Habib-Deloncle, Haïdara Mahamane Alassane, Doutoum Ibrahim, Ioualalen Ahcène, Armand Josse, Amadou Koné, Amadou Lamine-Gueye, Eugène Lechat, Pascal Marchetti, Pierre Marceilhacy, René Moatti, Rémy Montagne, Léopold Morel, Léon Motais de Narbonne, Bougouraoua Ouedraogo, Marc Puzet, René Rakotobé, Ratsimamao Rafinringa, Paul Rekor, Jacques Richard, Marcel Sammarcelli, François Schleiter, Henri Trémolet de Villers.

Voir le numéro :

Sénat de la Communauté : 6 (1959).